Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221017-3 »

Arrêté UFR Sciences

Master Chimie 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation et notamment le livre VII,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Chimie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

MASTER 1
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Isabelle COUTURIER Suppléant(e) : Bruno FAURE Liste des membres : Hélène PIZZALA, Stéphane HUMBEL **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 1
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Isabelle COUTURIER Suppléant(e) : Bruno FAURE Liste des membres : Muriel AMATORE, Thierry CHIAVASSA **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Analyse chimique et spectroscopie (ACS) - Site de Saint-Jérôme*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Thierry CHIAVASSA Suppléant(e) : Bruno FAURE Liste des membres : Stéphane VIEL, Fabrice DUVERNAY **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Chimie et pour le Vivant (CV) - Site de Saint-Jérôme*
Président(e) : Bruno FAURE Suppléant(e) : Muriel AMATORE Liste des membres : Gilles IACAZIO, Bruno GUIGLIARELLI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Synthèse Organique et Chimie Verte (SOCV) - Site de Saint-Jérôme*
Président(e) : Muriel AMATORE Suppléant(e) : Bruno FAURE Liste des membres : Thierry CONSTANTIEUX, Jean RODRIGUEZ **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·